

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM) affiche un ratio de solvabilité de 227 % au 30 juin 2026.

Il est en hausse de 1 point par rapport à fin décembre 2025.

Au 30 juin 2026, le ratio de solvabilité du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM) s'établit à 227 %, contre 226 % au 31 décembre 2025.

Ce ratio est évalué en ramenant le niveau de fonds propres éligibles du bilan prudentiel Solvabilité II, soit 15 779 millions d'euros, au SCR (Solvency Capital Requirement ou Capital de Solvabilité Requis), qui correspond au besoin de capitaux propres, soit 6 950 millions d'euros. Le SCR est calculé selon la formule standard. Aucune mesure transitoire n'a été utilisée.

92 % des fonds propres du GACM éligibles à la couverture du SCR sont classés en niveau 1 non restreint.

Le ratio de couverture du Capital Minimum Requis du GACM s'élève à 611 %, contre 593 % au 31 décembre 2025.

Contact presse :

Mathieu Girème - 03 88 13 23 23 - mathieu.gireme@acm.fr

À propos des Assurances du Crédit Mutuel

Depuis 1971, les Assurances du Crédit Mutuel imaginent, conçoivent et orientent les offres et services qui contribuent au développement de l'activité assurance de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, inventeur du concept de bancassurance.

Présentes sur les marchés des assurances de biens et des assurances de personnes comme de l'assurance vie, de l'épargne retraite et de l'épargne salariale, les Assurances du Crédit Mutuel sont un acteur majeur de l'assurance en France. Elles proposent des solutions innovantes à plus de 14 millions d'assurés (particuliers, professionnels, entreprises, agriculteurs et associations) sur l'ensemble du territoire, par l'intermédiaire des réseaux Crédit Mutuel participants et des réseaux CIC.

Plus d'informations sur acm.fr